



MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Service commun
des laboratoires

SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES
IMMEUBLE LE VITALYS 30 RUE WALLENBERG - 6E ÉTAGE
75019 PARIS

RAPPORT D'ESSAIS
2025-37946-1-V1 du 02/06/2026

ACCREDITATION
N° 1-0162
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRAC.FR



Données client :

Réf. de la demande

Échantillon reçu le
Scellé

13/11/2025
GH-11 (Scellé intègre)

SNE PARIS
Télédoc 062
59 Boulevard Vincent Auriol
75703 - PARIS

DÉNOMINATION DE L'ÉCHANTILLON

(PAD) (SHEIN) Jouet de bain Robot Fish

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Lot de 4 poissons clowns qui s'activent au contact de l'eau, faisant clignoter une LED rouge et bouger la queue de gauche à droite. Le lot comprend un poisson violet, un rose, un vert et un orange.
Présence d'une étiquette comportant des marquages.
Présence d'emballage (blister).
L'échantillon est composé d'une seule unité.

Identification commerciale : "Robot fun fish - My pet fish"

Élément(s) d'identification : NO.L25-01 | Batch number : EDT-1 | FCC ID: SPF2403/3C9 | Date of production: Oct. 1, 2024 | Code-Barres : B0-7XH8-3322 ; PB2509230254173 ; sl25031378262268207

Enseigne, Marque ou Raison sociale : "SUCCESS COURIER SL"

Adresse européenne : Calle Rio Tormes NUM.1, PLANTA 1, Derecha, OFICINA 3. Fuenlabrada, Madrid, 28947 Spain

Pays de fabrication mentionné sur le jouet ou l'emballage : Chine

Marquage CE : Présent

Âge recommandé par le professionnel : 3+

Symbole d'exclusion d'âge 0-3 : Présent

Avertissements donnés par le professionnel : Aucun en langue française

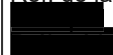
RÉSULTATS DES EXAMENS ET ESSAIS EFFECTUÉS SUR L'ÉCHANTILLON

L13	Classe d'âge du jouet estimée par le laboratoire • exam. visuel • Décret n° 2010-166	
L13	Jouet non destiné aux enfants de moins de 36 mois et pouvant être dangereux pour eux	
L13	Marquages • exam. visuel • décret n°2010-166 relatif à la sécurité des jouets	
L13	Partie de l'échantillon analysée	Rose
L13	Date de début d'analyse	05/12/2025
L13	Marquage "CE"	S
L13	Référence, numéro de série	S
* L13	Avertissements, marquages et notice d'utilisation des jouets • exam. visuel • NF EN 71-1:2014+A1:2018	
L13	Partie de l'échantillon analysée	Rose
L13	Date de début d'analyse	05/12/2025
* L13	7.1. Généralités	NS
* L13	7.2. Jouets non destinés aux enfants de moins de 36 mois	NS

RAPPORT D'ESSAIS 2025-37946-1-V1 du 02/06/2026 (Suite)

Données client :

Réf. de la demande



Échantillon reçu le
Scellé

13/11/2025
GH-11 (Scellé intègre)

SNE PARIS
Télédoc 062
59 Boulevard Vincent Auriol
75703 - PARIS

L13	Sécurité électrique • essai phys. • EN IEC 62115 :2020/A11	
L13	Date de début d'analyse	26/03/2026
L13	Partie de l'échantillon	Violet
L13	Tension d'alimentation	3 V
L13	Référence des piles	LR44
L13	Type de piles	Alcaline bouton
L13	Nombre de piles	2
L13	7. Marquage et instructions	NS
L13	9. Echauffements et fonctionnement anormal	S
L13	12. Résistance mécanique	NE
L13	13. Construction	NS
L13	19. Rayonnement et dangers analogues	NE
L59	Bisphénol A (CAS 80-05-7) • CLHP-fluo. • NF EN 71-11:2006	
L59	Date de début d'analyse	16/12/2025
L59	Partie de l'échantillon analysée	1 - Plastique vert opaque
L59	Bisphénol A (CAS 80-05-7)	< LD=0,003 mg/l
L59	Partie de l'échantillon analysée	2 - Plastique jaune transparent
L59	Bisphénol A (CAS 80-05-7)	< LD=0,003 mg/l

COMMENTAIRES PARTICULIERS

Légende concernant les essais et exigences :

S : satisfaisant NS : non satisfaisant NE : non effectué

Dans le cadre de la TN Grands acteurs du commerce électronique, seuls les essais relatifs aux non-conformités et dangers identifiées par typologie de jouet sont réalisés.

Dans le cadre des essais effectués selon la norme EN CEI 62115, la version et les amendements suivants sont appliqués :

EN CEI 62115:2020

EN CEI 62115:2020/A11:2020

L'amendement le plus récent est celui qui est cité dans le titre de l'analyse.

Dans le cadre de la norme EN CEI 62115, le couvercle du compartiment à piles s'étant cassé et ouvert durant les essais de pré-conditionnement du point 5.2, les essais du point 12 (résistance mécanique) n'ont donc pas pu être effectués.

Dans le cadre de la norme EN CEI 62115, l'analyse du rayonnement (point 19 de la norme EN IEC 62115) a été jugée peu pertinente en raison d'une émission continue au travers un diffuseur opaque. Cette analyse n'a donc pas été effectuée.

Les essais selon la norme NF EN 71-1 ont été effectués sur le poisson rose.

Les essais selon la norme EN CEI 62115 ont été effectués sur le poisson violet.

La recherche de BPA a été effectuée sur le poisson vert.

INTERPRÉTATION

Les analyses et essais ont été réalisés au regard de la réglementation en vigueur :

Données client :

Réf. de la demande



Échantillon reçu le
Scellé

13/11/2025
GH-11 (Scellé intègre)

SNE PARIS
Télédoc 062
59 Boulevard Vincent Auriol
75703 - PARIS

- Décret n°2010-166 du 22 février 2010 relatif à la sécurité des jouets.

Les analyses et essais réalisés ont mis en évidence des manquements à la réglementation :

- Au regard du point 7.1 de la norme NF EN 71-1, absence du mot « Attention » précédant l'avertissement 7.2 d'exclusion d'âge (0 - 36 mois) prévu par cette norme. (*)
- Absence de l'indication du risque spécifique motivant l'avertissement 7.2 d'exclusion d'âge 0 – 3 ans de la norme NF EN 71-1. (*)
- Au regard du point 7.3.1 de la norme EN 62115 : absence de la mention indiquant que le jouet doit être mis en fonctionnement dans l'eau uniquement lorsqu'il est complètement assemblé conformément aux instructions.
- Au regard du point 7.3.3.1 de la norme EN CEI 62115 : absence de certaines instructions concernant l'utilisation des piles. Les instructions suivantes sont manquantes :
 - o Les piles ne doivent pas être rechargées.
 - o Les accumulateurs doivent être chargés uniquement sous le contrôle d'un adulte.
 - o Les différents types de piles ou accumulateurs ou des piles ou accumulateurs neufs et usagés ne doivent pas être mélangés.
 - o Les piles ou accumulateurs doivent être mis en place en respectant la polarité.
 - o Les piles ou accumulateurs usés doivent être enlevés du jouet.
 - o Les bornes d'une pile ou d'un accumulateur ne doivent pas être mises en court-circuit.
- Au regard du point 7.3.3.3 de la norme EN CEI 62115 : la mise en garde spécifique concernant les piles boutons remplaçables est absente.
- Au regard des points 5.2 et 13.4.1 de la norme EN CEI 62115, la sécurité du couvercle du compartiment à pile n'est pas adéquate : le compartiment s'ouvre lors du test de traction transversale (à 35 ± 1 N) décrit au point 5.2 de la norme. Les piles boutons sont alors directement accessibles. Risque qu'un enfant porte à la bouche ou ingère et/ou inhale des piles de petite taille.
- Au regard du point 13.4.1 de la norme EN CEI 62115, les piles boutons sont directement accessibles sans l'aide d'un outil (les piles sont fournies séparément du jouet, dans le blister). Risque qu'un enfant porte à la bouche, ingère ou inhale des piles de petite taille.
- Au regard des points 13.4.1 et 13.4.6 de la norme EN CEI 62115 : la vis fermant le compartiment à piles n'est pas imperdable. En cas de perte de la vis lors du changement des piles, le couvercle du compartiment pourrait être retiré facilement, sans l'aide d'un outil. Risque qu'un enfant porte à la bouche, ingère ou inhale des piles de petite taille.

Pour interpréter, il a été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Les résultats et les interprétations ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis aux examens et essais et tel qu'il a été reçu.

(*) : le symbole * identifie les essais et interprétation accrédités par le COFRAC.

[ST1] : essai(s) sous-traité(s) auprès de LNE - LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS TRAPPES 29 AVENUE ROGER HENNEQUIN 78197 TRAPPES.

[L13] : essai(s) effectué(s) au SCL Laboratoire de Marseille.

[L59] : essai(s) effectué(s) au SCL Laboratoire de Lille.

[L69] : essai(s) effectué(s) au SCL Laboratoire de Lyon.

La reproduction de ce rapport, qui comporte 4 pages, n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Le SCL met à disposition sur demande le processus de traitement des réclamations (AME.PRO.9).

Les données fournies par le client le sont sous sa seule responsabilité et sont identifiées dans le rapport comme "données clients". Les autres données du rapport sont produites par le laboratoire.

Pour toute information concernant ce rapport, les entreprises concernées doivent s'adresser au service à l'origine de la demande d'analyse (coordonnées en entête à droite).

Données client :

Réf. de la demande

Échantillon reçu le
Scellé

13/11/2025
GH-11 (Scellé intègre)

SNE PARIS
Télédoc 062
59 Boulevard Vincent Auriol
75703 - PARIS

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

PHOTO N° 1

